

COMMUNE DE LA BASTIDE PRADINES

Séance du 20 mars 2024

Membres en exercice :

10

Présents : 8

Date de la convocation: 14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt mars 20 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves MALRIC

Votants: 8

Pour: 8

Présents : Yves MALRIC, Philippe VALDEYRON, Anne Marie MAILHE, Bastien GIACOBBI, Magali COMBY, Jean Pierre ROMIER, Angele BOUSQUET, Julie CRISTOL ÉPOUSE FRAISSE

Contre: 0

Représenté (e)(s):

Abstentions: 0

Excusé (e)(s):

Absent (e)(s): Serge ARNAL, Francois COMBY

Secrétaire de séance: Julie CRISTOL ÉPOUSE FRAISSE

Objet: Vote du budget primitif - pradines - 2024_DE_07_BIS

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune de La Bastide Pradines,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de La Bastide Pradines pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 655 384.21 Euros

En dépenses à la somme de : 655 384.21 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

AGEDI
SECTION DE FONCTIONNEMENT
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2024
012-211200225-20240320-2024_DE_07_BIS-DE

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	146 350.70
012	Charges de personnel et frais assimilés	69 600.00
014	Atténuations de produits	300.00
65	Autres charges de gestion courante	26 333.58
66	Charges financières	2 991.62
67	Charges spécifiques	500.00
023	Virement à la section d'investissement	120 338.26
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	440.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		366 854.16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	14 770.50
70	Produits des services, du domaine, vente	1 000.00
73	Impôts et taxes	28 901.00
74	Dotations et participations	77 427.00
75	Autres produits de gestion courante	43 300.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	201 455.66
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		366 854.16

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	208 558.00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 510.00
001	Solde d'exécution section investissement	68 462.05
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		288 530.05

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	15 632.74
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 935.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	68 462.05
27	Autres immobilisations financières	74 722.00
021	Virement de la section de fonctionnement	120 338.26
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	440.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		288 530.05

AGEDI ADOPTÉ A LA MAJORITE Dépôt SOUS PREFECTURE DE MILLAU
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2024 012-211200225-20240320-2024_DE_07_BIS-DE

Fait et délibéré à LA BASTIDE PRADINES, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous Préfecture le : 09 avril 2024
et publié ou notifié le 09 avril 2024

AGEDI
Dépôt SOUS PREFECTURE DE MILLAU

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2024
012-211200225-20240320-2024_DE_07_BIS-DE